

prêts à collaborer pour le bien du pays et leur propre intérêt, alors l'industrie saura se discipliner elle-même sans que le Gouvernement ait besoin d'intervenir. Il faut reconnaître que jusqu'ici l'industrie n'a guère su le faire. Il suffit, pour s'en convaincre, de se reporter au discours prononcé hier par le chef de la C.C.F. (M. Coldwell) au cours duquel il a cité certains chiffres révélant les bénéfices anormaux réalisés par les entreprises commerciales. Voici ce qu'on lisait, en manchettes, dans la page financière du *Globe and Mail*, livraison du 12 avril :

Les ventes et les bénéfices de Zeller's atteignent un chiffre-record pour les quinze dernières années.

La société St. Regis Paper établit un nouveau record. Hiram Walker enregistre un accroissement de bénéfices de 58.7 p. 100. Les bénéfices réalisés par Consolidated Bakeries accusent une augmentation de 22c. par action. La fonderie Guerney réalise des bénéfices de \$6.16 comparativement à \$2.08. L'Atlas Steels réalise des bénéfices de 96c. comparativement à 61c.

Et ainsi de suite. Le même journal signalait qu'une société cinématographique avait réalisé les plus importants bénéfices de son histoire; pourtant on a relevé les prix d'admission aux cinémas à travers le pays. Ces faits indiquent-ils que les hommes d'affaires canadiens sont conscients de leurs responsabilités? En toute franchise, je ne le crois pas. Malgré mes observations sur l'aiguillon du gain et l'entreprise privée, je crois que l'homme d'affaires ordinaire possède suffisamment de bon sens et de patriotisme pour imposer ses propres régies dès qu'il se sera rendu compte des dangers que présente l'inflation. D'après la *Gazette* de Montréal de ce matin, le ministre des Finances (M. Abbott) aurait déclaré que le Gouvernement imposera à nouveau les régies s'il constate que le public se fait exploiter.

La Chambre n'ignore pas qu'on a, il y a quelque temps, levé les régies sur les sacs. A cette époque, on ne pouvait pas s'en procurer sur le marché; mais 48 heures après la levée des régies, on pouvait en obtenir au double du prix. Le Gouvernement a immédiatement imposé à nouveau les régies et aujourd'hui on peut s'en procurer à un prix raisonnable.

L'homme d'affaires dont je parle n'est pas un chevalier d'industrie que deux ou trois réussites font surgir tout à coup du néant. Je songe plutôt aux maisons établies depuis vingt ans qui subsisteront encore quand les entreprises éphémères auront depuis longtemps sombré dans l'oubli. Elles ont tout à gagner d'un programme de réglementation et de renoncement, tant que notre régime économique n'aura pas retrouvé son assiette par le libre jeu des forces sociales.

[M. Croll.]

La suppression des régies ne doit pas, à mes yeux, prendre la forme d'un règlement immédiat ou d'une liquidation interminable. Il ne faut pas jeter les règlements par-dessus bord ni s'y cramponner jusqu'à ce que le monde revienne à la normale. Un abandon précipité provoquera inévitablement la hausse des prix, fera diminuer la consommation, poussera les ouvriers à réclamer des salaires plus élevés, suscitera des grèves, entraînera le chômage et créera partout de l'amertume. Ne nous hâtons pas trop, de peur de voir avorter nos projets. Il est temps que le Gouvernement cesse d'abolir les régies pour faire le point des résultats ainsi obtenus jusqu'ici.

Au cours de la guerre, nous avons ravi à l'industrie privée certains de ses privilégiés les plus chers. Nous lui avons indiqué ce qu'elle devrait produire, dans quelle mesure et à quel prix. Sans notre ingérence, elle aurait peut-être réalisé des bénéfices beaucoup plus considérables. Notons cependant que l'an dernier quelques sociétés accusaient un surplus d'un demi-milliard après avoir acquitté l'impôt. Elles ne semblent pas avoir trop souffert de la réglementation. Les capitalistes, par une espèce d'aveuglement, s'évertuent à faire périr la poule aux œufs d'or, c'est-à-dire la libre entreprise, en encaissant les profits exorbitants qu'on a cités récemment en cette enceinte.

A mon avis on ne devrait abandonner les régies qu'en fonction du bien-être de l'homme moyen; procéder graduellement pour en arriver au point où le Gouvernement pourra laisser toute liberté à l'entreprise privée. Les hommes d'affaires pourront hâter cette reconversion, s'ils se rendent compte de la grande responsabilité qui leur échoit dans les circonstances. Le plus tôt ils seront en mesure de se dominer, le plus tôt nous pourrons nous passer de la domination de l'Etat dans ce domaine.

Cependant, la protection de tous nous oblige à maintenir certaines régies officielles pendant quelque temps encore. Notre décision affirmative sur ce point sera approuvée par les petits salariés d'un bout à l'autre du pays. Quant au petit nombre de ceux qui s'opposent à cette ligne de conduite,—ils sont peu nombreux mais font beaucoup de bruit,—ils sont soit égoïstes, soit illogiques. Accordons leur le bénéfice du doute en disant qu'ils sont simplement illogiques. Faisons leur remarquer que ceux qui s'opposent aux régies en principe ou en pratique motivent aveuglément leur attitude en prétendant que l'économie dirigée et les régies se rattachent au totalitarisme de l'Allemagne et de l'Italie.

Bon nombre de ces gens soutiennent qu'Hitler et Mussolini en imposant un régime d'économie dirigée à leurs pays y ont fait surgir toutes sortes de maux, comme la perte de la liberté, les persécutions, l'enrégimentation, les